DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Soixante huitième année

Fascicule IV - Quatrième trimestre 1973





LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1973

BULLETIN DE LA SOCIETE DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la Société des Amis de Vienne

pour "répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises" (article premier des statuts).

Le numéro	8,00
Abonnement annuel normal	30,00
Abonnement de soutien	50,00
Retraités et étudiants	20,00

Avis important: Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance: Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71.

SOCIETE DES ALUS DE PERNINE

SULLEYS DR.LA BUSINESS DES AND DU STENSON

PROPERTY AND PROPERTY.

make the page to the control prot Abelli bid h

point in sometime to constitutions and (bits) is a like the second of the constitution of the constituti

And programme account Programme

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Soixante huitième année

Fascicule IV - Quatrième trimestre 1973



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1973

3.4 90

SOCIETE

HEG:

AMIS DESERVEDNNE

Stor president sensitives of Alexand

MOTAL CONTROL DESIGNATION OF THE PARTY OF TH

CHAPITRE IV

LA PARURE MONUMENTALE

Les Constructions du Bas-Empire revêtent, à Vienne, un caractère essentiellement fonctionnel et trahissent les nécessités de l'époque. Pour sa défense, Vienne élève sur une de ses collines un castrum. Pour abriter les services administratifs qu'exigent ses nouvelles fonctions, elle bâtit un palais. Les grandes constructions des siècles précédents sont encore utilisées, monuments des eaux, édifices consacrés aux jeux ; certaines se transforment. Mais la principale originalité de la période est la floraison d'édifices nouveaux : les églises chrétiennes, dans le même temps où les temples païens sont peu à peu délaissés.

1. — Survie et transformation des monuments du Haut-Empire

A. — LE THEATRE

Sources archéologiques : Fouilles du dallage du déambulatoire inférieur, 1935 - (Conservateur des Musées de Vienne : A. Vassy).

Sur le dallage du déambulatoire inférieur reposait une couche de cendres et de débris de charbon, de 30 cm d'épaisseur. Il s'agissait d'une couche d'incendie qui contenait :

- 1 monnaie en or de Tetricus.
- 1 bague en or (1).
- 323 monnaies en bronze, de la fin du III° siècle et du début du IV° (2).

⁽¹⁾ Cf. chap. VII.(2) Voir chap. II, p. 36-39, l'inventaire détaillé des monnaies et les critiques qu'il suscite.

- Autres objets en bronze : 1 lampe, 4 fibules, 1 clé, 12 épingles et aiguilles, 5 bagues, de nombreux anneaux.
- 1 bague en jais.
- 6 perles en verre.
- 25 épingles en os.
- 1 pince à épiler.
- des tessons de poterie du Ive siècle.
- des os d'animaux (3).

On peut donc penser avec J. Formigé (4) que le théâtre fut partiellement détruit lors de la première invasion, en 275, et perdit sa destination propre. Une population vint alors vivre sous ses voûtes. Elle y resta jusqu'au début du Ive siècle. Après quoi la population abandonna le théâtre, sans doute pour se replier dans d'autres quartiers reconstruits de la ville.

B. — LE CIRQUE

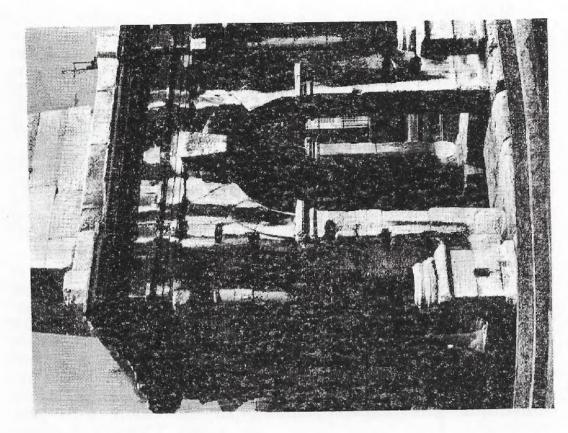
Sources archéologiques : Fouilles effectuées de 1903 à 1907 (5) (Conservateur des Musées de Vienne : E. Bizot).

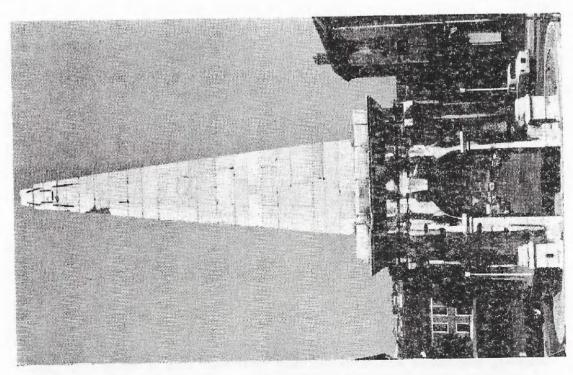
Ces fouilles ont permis de délimiter une vaste construction, longue de 455,20 m, large de 118,40 m, orientée Nord-Sud, parallèlement au cours du Rhône, et qui a vraisemblablement remplacé une construction plus ancienne, plus petite et utilisant le bois comme matériau, peut-être un gymnase (6).

En dehors d'autres objets sans valeur spéciale, seize monnaies impériales ont été recueillies. La plus ancienne est une monnaie en argent de Trajan; huit ou neuf concernent le Bas-Empire et s'échelonnent de Galère ou Constantin I' à Valentinien II (7).

Ainsi le cirque a-t-il été construit, au plus tard, au début du IIº siècle ap. J.-C. et a conservé sa destination propre jusqu'à la fin du IVe siècle (8).

⁽³⁾ L'inventaire des objets découverts figure dans une lettre manuscrite de A. Vassy à J. Formigé, en date du 20 décembre 1943.
(4) Le théâtre romain de Vienne, Vienne, 1950, p. 2-3.
(5) Archives départementales de l'Isère (cote 13, T. I, 8) et brochure de Bizot, Découverte d'un cirque antique à Vienne (Isère), Lyon, 1910.
(6) Bizot, p. 29-31.
(7) Cf. la discussion à propos des monnaies de Valentinien II, ci-dessus, p. 35-36.
(8) L'abandon du cirque pourrait résulter, non d'une destruction, mais d'une lente invasion de l'arène et des gradins par des terres apportées par les eaux de ruissellement, comme tendrait à le prouver la coupe de terrain effectuée lors des sondages destinés à retrouver le côté Est du cirque, en 1904-1905 (cf. Rapport de fouilles).





Frg. 8. — La Pyramide du cirque

Mais un monument, seul vestige du cirque visible de nos jours, semble avoir été construit à une époque plus récente. Il s'agit de la pyramide (fig. 8) qui orne le centre de la spina (9). Longtemps considérée comme un cénotaphe élevé à la mémoire d'un empereur (10), ou encore de Ponce Pilate, c'est à la suite de fouilles entreprises en 1853 par T.-C. Delorme que la pyramide fut reconnue comme l'ornement principal de la spina d'un

cirque (11).

Ce monument comprend deux parties : une construction de plan carré dont chaque face est percée d'une arcade et chacun des angles cantonné d'une colonne engagée reposant sur son stylobate pourvu de ses plinthe et cimaise (12). Un entablement couronne le tout. La largeur de chaque face, à la base, est de 6,20 m, la hauteur de 7,25 m. Reposant sur un socle de 0,60 m d'épaisseur, s'élève une flèche pyramidale, haute de 15,50 m et formée de vingt-quatre assises de pierre de taille (13). Deux remarques s'imposent : d'une part la base tétrapyle est inachevée; les bases et les chapiteaux des colonnes d'angle, les archivoltes, les clefs des arcs, les corniches, sont restés en épannelage; il n'y a aucune trace de sculptures comme devrait en révéler un tel monument. D'autre part, cette base, de toute évidence, était destinée à être couronnée par un tout autre édifice que cette simple pyramide, par une œuvre d'art plus importante. Ainsi prend forme, peu à peu, l'hypothèse selon laquelle l'ornement principal de la spina aurait été détruit lors de l'invasion de 275 et reconstruit, à la hâte, au début du Ive siècle, donnant naissance à une base inachevée, surmontée d'une pyramide qui remplaçait l'obélisque brisé puisqu'il n'était plus possible de faire venir des carrières égyptiennes un nouvel obélisque (14).

(13) De toutes les villes gallo-romaines, Arles est la seule avec Vienne à avoir conservé l'obélisque, de provenance égyptienne, qui décorait la spina de son cirque antique (cf. L.-A. Constans, Arles antique, Paris, 1921, p. 327-328). Celui-ci se trouve, aujourd'hui, sur la place de la République.

⁽⁹⁾ E. Bizot (Ouv. cité p. 21) pensait à tort que le cirque avait été construit à la même époque que la pyramide et, par simple simultanéité avec le cirque de Maxence à Rome, plaçait la construction du cirque de Vienne sous le règne de cet empereur.
(10) Auguste pour N. Chorier, Les recherches du sieur Chorier sur les antiquités de la ville de Vienne, métropole des Allobroges, capitale de l'empire romain dans les Gaules, Lyon, 1658-1659, p. 343-347; Alexandre Sévère pour P. Schneyder, Histoire des antiquités de la ville de Vienne en Dauphiné, Vienne, s.d., p. 100-105.
(11) T.C. Delorme, L'aiguille de Vienne, Recherches archéologiques sur ce monument, Vienne, 1853; et Archives départementales de l'Isère, cote 13 T I, 6.
(12) Un sondage effectué, en 1972, par mes soins au pied de la Pyramide a montré que les fondations de la spina s'enfonçaient à 4,45 m au-dessous de la base tétrapyle qu'elles supportaient.

supportaient.

la République.

(14) Communication de J. Formigé, in B.A.F., 1939-1940, p. 258-260. L'hypothèse de la destruction à la fin du IIIe siècle et de l'abandon du monument pendant une trentaine d'années est confirmée par l'examen des trouvailles monétaires; on remarque en effet un hiatus de 260-268 (monnaie de Salonine) à 305-311 (monnaie de Galère). Cf. aussi A. Grenier, ouv. cité. 3° partie. L'architecture, vol. II, Ludi et Circenses, Paris, 1958, p. 990, qui rapproche l'architecture du monument de celle de la Porte Noire de Trèves et L. Crema, (L'architettura romana, Enciclopedia classica, Sezione III, vol. XII, t. 1, Turin, 1959, p. 598) qui date la Pyramide du début du IVe siècle.

C. — LE TEMPLE D'AUGUSTE ET DE LIVIE

Nous savons que le temple d'Auguste et de Livie, consacré dès la fin du re siècle avant J.-C. au culte impérial, fut ensuite transformé en église, sous le nom de Notre-Dame-de-la-Vie, ce qui assura heureusement sa conservation jusqu'à nos jours. Le culte chrétien y fut alors célébré jusqu'en 1792. Le problème qui se pose à l'historien est d'essayer de déterminer à quelle époque se produisit la transformation. Or le plus ancien document mentionnant la nouvelle église est la bulle du pape Alexandre III du 4 mars 1173 (15). Il faut donc chercher ailleurs la solution. Deux faits peuvent alors être retenus :

- D'une part, deux églises viennoises ont été placées sous l'invocation de la Vierge : Notre-Dame-de-la-Vie, déformation de Notre-Dame-de-la-Vieille et Notre-Dame-d'Outre-Gère (16). Comme son nom l'indique, la première est plus ancienne que la seconde. Or la date de construction de celle-ci peut être approchée en se référant à la plus ancienne inscription chrétienne découverte dans ses ruines et qui cite le consulat de Flavius Avienus Junior, soit l'année 502 (17). Notre-Dame-d'Outre-Gère a donc été construite, au plus tard, au début du vre siècle et la transformation du temple d'Auguste et de Livie en église daterait alors de la fin du ve siècle.
- D'autre part, un acte semblable, transformation d'un temple en église, s'est déroulé à Genève, selon le récit de saint Avit, évêgue de Vienne (18). Et cette transformation a eu lieu au début du vi° siècle.

Nous pouvons donc conclure que le temple d'Auguste et de Livie a conservé son affectation païenne pendant tout le Bas-Empire et que ce n'est qu'au tout début du Moyen Age qu'il fut transformé en église.

II. — Les constructions du Bas-Empire - Les Palais

Si les constructions du Haut-Empire ont eu à souffrir des invasions de la fin du IIIe siècle, d'autres ne virent le jour qu'après ce terrible événement.

(18) M. G. h., a. a., VI, 2, Homilia VIII, p. 134-135.

⁽¹⁵⁾ Citée par CI. Charvet, Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-Andréle-Haut, Lyon, 1868.
(16) Beatae Mariae ueteris pour la première, Beatae Mariae de ultra Geriam pour la seconde, dans l'épitaphe de Jean de Bournin, archevêque de Vienne, mort en 1266 (A 5, p. 365 et s.).
(17) Ci didecous. (17) Cf. ci-dessous.

Des deux palais que mentionnent, dans leurs ouvrages, les historiens viennois, celui du préteur et celui des empereurs, seul le second est cité dans les textes littéraires du Haut Moyen Age. Rien ne permet d'affirmer avec certitude d'ailleurs qu'il a été bâti à une époque tardive.

A. — SOURCES LITTERAIRES

Grégoire de Tours, Histoire des Francs, II, 34 (éd.-trad. par R. Latouche, Ouv. cité, p. 127): "...le palais royal qui était à l'intérieur des murs est brusquement incendié par le feu divin".

Avit, Livre des Homélies, VI - Homélie des Rogations (M.G.h., a.a., VI, p. 110) : "L'édifice public que sa très grande sublimité avait fait placer sur le point culminant de la cité commença, dès le crépuscule, à être la proie de flammes effrayantes".

B. — SOURCES ARCHEOLOGIQUES

Voici ce qu'en disent les historiens viennois :

cette agréable éminence... Il était encore environné de fortes murailles, car elles étaient épaisses de plus de cinq pieds là où elles l'étaient le moins. Elles formaient un pentagone; et le côté qui regardait le couchant était fortifié, en chacun de ses coins, d'une tour solide de quinze pieds de diamètre. Leur architecture n'était point différente de celle de ces anciennes tours qui paraissent encore au-dessous de Pipet, si bien qu'elles étaient l'ouvrage d'un même siècle. Mais elles avaient été démolies, et il ne leur restait pas la moitié de leur ancienne hauteur... Les bâtiments que les premiers rois de Bourgogne avaient autrefois enfermés dans ces murailles avaient cédé depuis plusieurs siècles à la violence des hommes, de même que, sous le grand prélat saint Mamert, ceux que les Romains y avaient élevés n'avaient pu résister à celle du feu " (19).

Fin du XVIII^e siècle : P. Schneyder : "Le palais, connu sous le nom de grand palais, était situé à l'emplacement des Capucins et du Collège; il était magnifique, suivant les précieux restes que l'on trouva sur cette hauteur, lors de la construction du Collège, car il en subsistait encore quelques vestiges à cette époque. Ce palais a été incendié du temps de saint Mamert " (20).

 ⁽¹⁹⁾ Quv. cité, p. 466-467.
 (20) Quv. cité, p. 107. Des fouilles entreprises, en 1838, dans la cour du collège, ont mis au jour quelques fragments de marbre, dont un chapiteau corinthien très endommagé, et d'enduits peints (Archives départementales de l'Isère, cote 13 T I, 6).

Les remarques de Chorier sont intéressantes, car elles sont les seules à nous apporter quelque élément chronologique. L'auteur fait état, en effet, de la similitude de construction du palais impérial et des tours de Pipet, datées, comme nous le verrons, de la fin du IIIe siècle après J.-C.

Sans céder à une imagination trop aventureuse, voici ce que l'on peut avancer concernant le palais impérial : il aurait été construit après l'invasion de 275, en même temps que l'enceinte sur laquelle il s'appuyait (21). C'est là, sans doute, que s'établirent les services et la résidence des nouveaux fonctionnaires et que se fixèrent, lors de leurs brefs séjours, les princes : Constantin, Julien, Valentinien II. Après deux siècles d'existence, il fut endommagé, en 468, lors du vaste incendie, déclenché peut-être par l'entrée, dans Vienne, des Burgondes (22), et restauré par ceux-ci pour le compte de leurs premiers rois.

Il est cependant à peine imaginable que tous les fonctionnaires que requièrent l'administration d'un diocèse et celle d'une province, la direction d'une manufacture d'Etat, le commandement d'une flotte militaire aient pu résider dans un même palais. Existait-il donc un second palais? Les historiens viennois n'en ont jamais douté, le qualifiant tantôt palais du "préteur", transposition vraisemblable de praetorium (23), tantôt palais du "gouverneur de Vienne" (24). Ils le situent à l'emplacement de l'actuel palais de Justice, lui attribuant les ruines qui, nous l'avons montré, ont été incorporées à l'enceinte du Bas-Empire, après avoir appartenu à une construction difficile à identifier.

Ce témoignage archéologique est trop fragile, d'autant que les sources littéraires sont muettes. Cependant, les historiens modernes admettent que les résidences comtales du Moyen Age, souvent adossées à l'enceinte du Bas-Empire, ont succédé aux praetoria romains (25). Il en est ainsi à Angers, Auxerre, Bordeaux, Périgueux, Poitiers, Senlis et Toulouse. Or, à Vienne,

⁽²¹⁾ Les murs de soutènement qui s'élèvent au-dessus de la Gère devaient servir de substructions à la fois à l'enceinte et au palais impérial; s'élevant vigoureusement au-dessus du cours de la rivière, le palais pouvait donner l'impression d'être bâti sur le point le plus haut de la ville, ce qui a provoqué la remarque d'Avit, alors qu'en fait il était situé plus bas que la citadelle de Pipet.
(22) Cf. ci-dessous, chap. XI.
(23) Chorier, p. 88 et s.; Schneyder, p. 106.
(24) Charvet, Fastes de la ville de Vienne, Vienne, 1869, p. 57.
(25) A. Blanchet, Les enceintes romaines de la Gaule, Paris, 1907, p. 275-276. F. Vercauteren, Etude sur les "civitates" de la Belgique seconde. Contribution à l'histoire urbaine du Nord de la France de la fin du IIIe à la fin du VIe s., Bruxelles, 1934, p. 383; J. Hubert, Evolution de la topographie et de l'aspect des villes de Gaule du Ve au Xe s., in Settimane di Studio del Centro Italiano di studi sull'alto medioevo, VI - La città nell'alto medioevo, 1958 (Spolète, 1959), p. 538.

le palais delphinal, dont il reste une tour ronde, était édifié à proximité du Palais de Justice et avait remplacé l'un des palais des rois de Bourgogne. Il est donc possible que nous ayons eu ici, au Bas-Empire, un praetorium. Vienne aurait alors possédé deux palais, un palatium, résidence impériale occupée, sans doute en permanence, par les services du vicariat des sept provinces et un praetorium, abritant les bureaux du gouverneur de la Viennoise (26).

III. — Le Castrum de Pipet

A. — SOURCES LITTERAIRES

Le seul auteur à mentionner le castrum de Pipet est Adon dans sa description de Vienne qui date du 1xe siècle et encore ne le distingue-t-il pas de la couronne de forts ceinturant la ville et dont il faut se demander d'ailleurs si l'auteur ne les confond pas avec des tours, ruinées de son temps, de l'enceinte du Haut-Empire.

Adon, Vie de saint Theudère, 5. Description de Vienne (in Migne, P.L., t. CXXIII, col. 446) "...Vienne est la cité la plus célèbre des Gaules, protégée du côté Nord-Ouest par des forts situés sur des hauteurs pour rendre difficile l'accès aux remparts de la cité. Le premier fort est situé au Sud, sur le Capprum. Lui est voisin Eumenius et très près de ce dernier Quiriacus. A celui-ci est joint par un mur qui franchit la vallée Propiciacus ou Pompeiacus, célèbre autrefois chez les adorateurs des démons par ses cent dieux. Non loin a été rattaché le cinquième fort, auquel son ancienneté a valu le nom de Suspolis (27)".

B. — DONNEES ARCHEOLOGIQUES

Des fouilles entreprises avant la seconde guerre mondiale, sous la direction de Jules Formigé, ont permis de préciser le plan de cette citadelle romaine (28).

Il s'agit d'un rectangle de 95 m de longueur (Est-Ouest) sur 87 m de largeur (Nord-Sud), fermé à l'Ouest par des constructions semi-circulaires de 72 m de diamètre, encastrées sur une profondeur de 9,80 m dans la construction rectangulaire et

⁽²⁶⁾ En reprenant la terminologie de C. Brühl, Königspfalz und Bischofsstadt in frankischer Zeit, in Rheinische Vierteljahrsblätter, 23, 1958, p. 161-274.
(27) Les collines qui forment le site de Vienne sont lei désignées par un nom latin dont nous ignorons l'origine. Capprum est le Mont Saint-Just; Eumenius, Pipet; Quiriacus, Sainte-Blandine; Propiciacus ou Pompeiacus, le Mont-Salomon; Suspolis, le Mont-Arnaud.
(28) J. Cottaz, Notes relatives au Castrum de "Pipet" Vienne (Isère) in Rhodania, compte rendu du XVIIe congrès, Mâcon, 1935, p. 72-88.

conférant à l'ensemble un plan nettement basilical (fig. 9). Cette partie orientale comprend deux murs semi-circulaires concentriques, fondés sur le roc et de 2,80 m d'épaisseur à la base. Des murs de refend de 1,20 m d'épaisseur, dirigés vers le centre de l'hémicycle et servant de pieds-droits à des voûtes tronconiques, remplissent l'intervalle de 4,90 m séparant les deux murs parallèles.

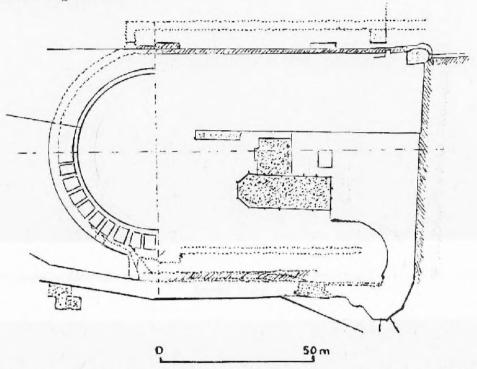


Fig. 9. — Plan du castrum de Vienne (d'après J. Cottaz, Notes relatives au Castrum de Pipet..., Rhodania, 1935, p. 73, fig. 1).

Le plan basilical de ce *castrum* (29) est unique en son genre. On ne le retrouve nulle part ailleurs. Les plans les plus courants, que l'on rencontre, par exemple, dans les *castra* du *limes* rhénan, sont des figures géométriques simples : carré (Irgenhausen), rectangle (Boppard). Toutefois à Bavay, le plan du *castellum* se rapproche de celui de Vienne. E. Will pense, en effet, que la ville du Bas-Empire est formée de deux *castella* jumelés, celui de l'Ouest, plus élevé et plus grand (225x100 m) ayant pu jouer le rôle de citadelle, tandis que celui de l'Est eut abrité les quartiers civils. Or le plan du *castellum* de l'Ouest a la forme d'un rectangle prolongé par un trapèze régulier, douze tours rondes renforçant, à intervalles égaux, la muraille (30).

⁽²⁹⁾ Au sens restreint de citadelle, c'est-à-dire interdite à la population civile.
(30) E. Will, Les enceintes du Bas-Empire à Bavay, in Revue du Nord, XLIV, 1962, p. 391-401.

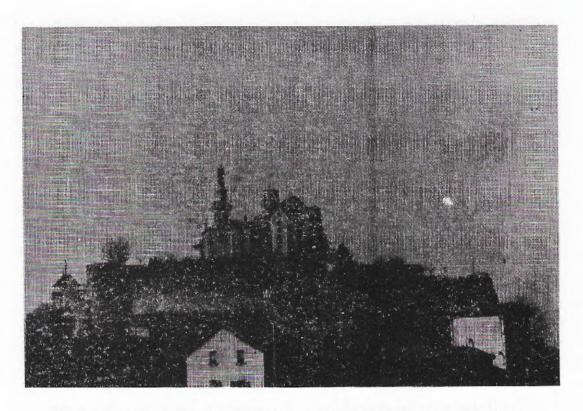
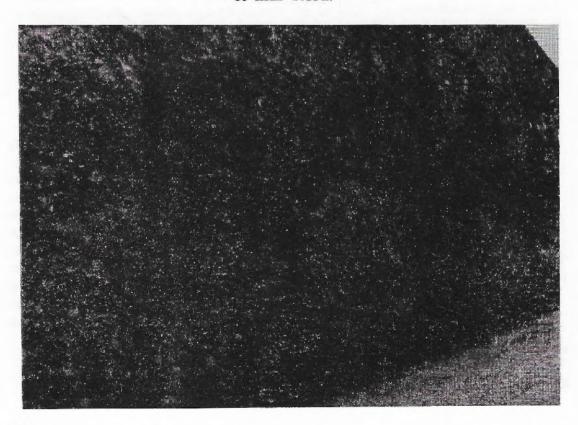


Fig. 10. — Le Castrum de Pipet : vue générale prise du côté Est et mur Nord.



L'entrée du castrum de Vienne était située à l'Est. On y pénétrait par une double porte ménagée dans les deux murs. Seule la porte extérieure subsiste. Elle est voûtée en plein cintre; sa largeur est de 3,20 m et sa hauteur de 4,50 m à la clé. Pour accéder à l'entrée, il fallait sans doute emprunter un pont franchissant le fossé creusé autour du castrum.

Les parements des murs sont constitués de moellons en petit appareil ayant en moyenne de 8 à 10 cm de hauteur sur 15 à 18 cm de longueur, avec une queue de 20 à 25 cm qui pénètre et se noie dans le blocage central. Cependant, sur la face Nord de la partie rectangulaire, les constructeurs ont fait un très fréquent usage des lits de briques. Ce mode de construction que nous avons déjà remarqué dans l'enceinte du Bas-Empire permet de penser que le castrum est contemporain de celle-ci et date donc de la fin du 111e siècle (31).

A la construction romaine succéda une forteresse féodale dressée par les archevêques-comtes de Vienne et démantelée sur ordre de Richelieu. Heureusement la solidité des murs les préserva d'une ruine définitive.

IV. — Les édifices chrétiens

Les premiers siècles de l'ère chrétienne ont vu, à Vienne, une floraison de constructions religieuses, églises et monastères. La difficulté, cependant, est grande de déterminer celles qui se rapportent au Bas-Empire, car l'ensemble de nos sources manque de précisions. La plupart de ces sources sont d'ordre littéraire et tardives, qu'il s'agisse des récits de Grégoire de Tours, de la Chronique d'Adon ou des vies anonymes de saints viennois. Quelquefois l'archéologie vient suppléer à l'indigence des textes et apporter des renseignements complémentaires, soit par la découverte de vestiges architecturaux, soit par celle d'inscriptions.

Dès 361, Vienne possède une église. Ammien Marcellin rapporte, en effet, que cette année-là, l'empereur Julien a assisté, "dans une église", à la célébration de la fête de l'Epiphanie (32). S'agit-il de la première cathédrale? Où était-elle située? Nous tenterons d'élucider le mystère (33).

⁽³¹⁾ Cf. ci-dessus, p. 52.(32) Ammien Marcellin, XXI, 2, 5 - Cf. ci-dessus, p. 27.(33) Cf. ci-dessous.

Mais le premier lieu de culte fut peut-être ailleurs. Il existe en effet, sous la place Aristide-Briand, deux salles souterraines (33 bis). La première, carrée (4 x 4 m), est voûtée d'arète, la voûte s'élevant à environ 3 m de hauteur. Elle est prolongée, vers le Sud, par une seconde salle, un peu plus petite (3 x 3 m), voûtée en plein cintre et qui présente dans sa partie méridionale une sorte d'abside semi-circulaire. La construction en ce lieu remonte certainement à des temps éloignés; elle a été posée sur le rocher et l'on remarque en certains endroits des murs un mélange de cailloux et de ciment naturel. L'hypothèse d'un lieu de culte très ancien n'est donc pas à exclure.

A. — LES EGLISES

1. - Eglise des Sept frères Macchabées.

Plus connue sous le vocable de Saint-Maurice qu'elle prit au début du VIII° siècle (34), l'église des Sept frères Macchabées a été, aux dires de P. Cavard, le siège de la première cathédrale de Vienne (35).

Ce n'était pas l'avis de Chorier qui optait pour l'église Saint-Pierre, en s'appuyant sur trois arguments (36):

- Une charte de Lothaire, datée du 30 avril 863, nous apprend que l'église de Saint-Pierre appartient à l'évéché de Vienne et relève de l'autorité de l'évêque Adon.
- Presque tous les anciens évêques de Vienne sont enterrés à Saint-Pierre.
- Derrière le grand autel, il y a une chaire de pierre élevée sur trois degrés, qui ne peut être que la cathedra de l'évêque.

⁽³³ bis) On peut accéder à ces deux salles par la pharmacie, qui en est propriétaire, au nº 6 de la place. C'est à cet emplacement que fut construite, plus tard, l'église de Saint-Pierre-entre-Juifs, aujourd'hui disparue, mais dont subsiste encore la crypte dans les sous-sols de la pharmacie, au-dessus des salles souterraines.
(34) Adon, chronique, 6 (in Migne, P.L., t. 123, col. 120).
(35) La première cathédrale de Vienne, in Bulletin paroissial de Saint-Maurice, 1937, nº 139-144 et 1938, mº 145-147. Repris sous le titre Les origines de la cathédrale, in Vienne la Sainte, Vienne, 1939, p. 124-156. Cf. aussi L. Bégule, L'église Saint-Maurice, ancienne cathédrale de Vienne, Paris, 1914; M. Deshoulières, Cathédrale Saint-Maurice de Vienne, in 86° C.A.F., Valence et Montélimar, 1923 (Paris, 1925), p. 95-120 et J. Vallery-Radot, L'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Vienne, des origines à la consécration de 1251 - Chronologie et décor des parties romanes, in Bulletin Monumental, t. 110, 1952, p. 297-362.
(36) Chorier, Ouv. cité, p. 288. Cf. du même auteur : l'Estat politique de la province du Dauphiné, t. I, Grenoble, 1671, p. 267. P. Cavard a résumé la discussion in Vienne la Sainte, p. 127-128.

Le premier, Charvet réfuta les arguments de Chorier (37). P. Cavard n'a fait que renforcer les dires de Charvet :

- La charte de Lothaire signifie simplement que Saint-Pierre faisait partie du domaine de l'Eglise de Vienne.
- Il est juste de mentionner que tous les évêgues de Vienne ont été enterrés à Saint-Pierre, jusqu'à la fin du xIIe siècle (38). Mais c'est en regard de la sainteté du lieu, à cause des souvenirs qu'il évoquait et de tous les corps saints qui y ont été ensevelis au cours des âges.
 - La chaire de pierre est en fait celle de l'abbé.

Je crois qu'il est possible de concilier ces deux théories en leur attribuant une époque différente. Le siège de la cathédrale aurait été fixé d'abord à Saint-Pierre, hors des murs, puis transféré à Saint-Maurice, à l'intérieur des murs. Formigé avait déjà émis un tel avis (39). Cette hypothèse n'a rien d'utopique. Pour le chanoine Griffe c'est une règle que "les églises épiscopales ont été tout d'abord établies de préférence à la périphérie de la ville antique et souvent au voisinage d'un cimetière" (40). Les exemples abondent : à Clermont-Ferrand, la première église fut construite en dehors de l'enceinte (41). Peut-être était-ce Saint-Vénérand (42). A Tours, la première église élevée par saint Lidoire dans la première moitié du Ive siècle, se trouvait à 1 200 m environ du rempart (43). A Paris, l'église primitive était sans doute au Sud de la cité, sur la rive gauche de la Seine (44). Il en est de même à Auxerre, Riez, Saint-Bertrand-de-Comminges, Toulouse.

A quelle époque s'effectua le transfert à l'intérieur des remparts? Le chanoine Griffe pense qu'il eut lieu après la paix de l'Eglise et que, de toute façon, il était accompli presque partout avant le ve siècle (45). À Tours, c'est dans la deuxième moitié du Ive siècle que Litorius s'installa dans le castrum (46). A Arles, selon J. Hubert, l'événement se produisit

⁽³⁷⁾ Charvet, Ouv. cité, p. 370.
(38) En 1195, l'archevêque Robert de la Tour du Pin fut le premier à avoir son tombeau dans l'église Saint-Maurice.

l'église Saint-Maurice.

(39) Abbaye de Saint-Pierre, in 86° C.A.F., Valence et Montélimar, 1923 (Paris, 1925), p. 85.

(40) Les premiers lieux du culte chrétien en Gaule, in Bulletin de Littérature ecclésiastique, 1957, p. 144.

(41) Grégoire de Tours, Hist. des Francs, V, 11.

(42) A. Longnon, Géographie de la Gaule au VI° siècle, Paris, 1878, p. 482 et s.

(43) Grégoire de Tours, X, 31 - Longnon, p. 149.

(44) Grégoire de Tours, In gloria Confessorum, 105 - M. Roblin, Cités ou citadelles?..., p. 306-307.

(45) Ouv. cité, cf. aussi : La Gaule chrétienne à l'époque romaine, t. III : La cité chrétienne, Paris, 1965, p. 12 et s.

(46) Grégoire de Tours, X, 31 - J. Boussard, Etude sur la ville de Tours du ler au IV° s., in R.E.A., 50, 1948, p. 313-329.

au Ive siècle (47). A Auxerre, R. Louis note que c'est l'évêque Amator (388-118) qui transféra la cathédrale à l'intérieur de l'enceinte (48).

A propos de Vienne, Formigé pensait que le transfert avait eu lieu après la destruction de Saint-Pierre par les Sarrasins, vers 732 (49). La date est beaucoup trop tardive. En fait, Vienne n'a pas fait exception à la règle. Au temps de Mamert, dans la seconde moitié du ve siècle, le siège de la cathédrale est déjà dans la cité. En effet, lorsque le saint évêque institua ses Rogations, il fixa comme terme de la première procession l'église la plus proche des murs de la cité, c'est-à-dire hors de ceux-ci (50). Il s'agissait vraisemblablement de Saint-Pierre. La procession partait donc d'une église située à l'intérieur de l'enceinte. Cette église ne pouvait être que la cathédrale. Or, Saint-Maurice était la seule église construite dans la cité (fig. 11).

Ce qui a pu tromper les historiens modernes c'est que très souvent sont nées des légendes tendant à faire croire que les cathédrales n'avaient jamais changé d'emplacement. Il en est ainsi à Arles, à Reims, à Bayeux (51). A Vienne, une chartenotice datée de 790 atteste ces prétentions :

Fondation de la sainte Eglise de Vienne (M.G.h., Script., XXIV, p. 817) : "La plus grande église (52) fut toujours consacrée par les premiers évêques, depuis l'antiquité, en l'honneur des Sept frères Macchabées, et ce saint lieu, construit à l'intérieur des murs, (fut aussi consacré) en l'honneur des martyrs Thébéens ".

La nouvelle cathédrale de Vienne fut donc construite, comme beaucoup d'autres, à proximité du rempart (53) et dans le voisinage même de Saint-Pierre (54). Que sait-on du bâtiment primitif?

⁽⁴⁷⁾ J. Hubert, La topographie religieuse d'Arles au VI* s., in Cahiers archéologiques, t. II. 1947, p. 17-27. P.A. Février (Le développement urbain en Provence, p. 50-53) est d'un avis différent, qui prétend qu'il n'y a pas eu en Provence de transfert de cathédrale, si ce n'est, à Arles par exemple, à l'intérieur de l'enceinte.
(48) Ls Eglises d'Auxerre, Autessiodurum Christianum, des origines au XI* s., Paris, 1952, p. 12-13.
(49) Ouv. cité. A Bordeaux, La marquise de Maillé pense que le transfert du groupe épiscopal à l'intérieur de la cité a eu lieu au cours de la première moitié du VI* s., sous l'épiscopat d'Aemilius (Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux, Paris, 1959, p. 200-201).
(50) Cf. Chap. X.
(51) J. Hubert, Recherches sur la topographie religieuse des cités de la Gaule du IV* au IX* s., in C.R.A.I., 1945, p. 315.
(52) Du Cange admet même le sens de cathédrale (Glossarium mediae et infimae latinitatis, IV, Paris, 1845, p. 192). Cette expression major domus figure aussi dans la "Vie de saint Clair", rédigée au X* siècle (cf. ci-dessous).
(53) Des études et des fouilles récentes ont montré que les chevets des plus anciennes cathédrales avaient été construits en retrait, à plus de dix mètres du mur d'enceinte. Cf. J.J. Hatt, Rapport provisoire sur les fouilles de l'église Saint-Etienne à Strasbourg, in Cahiers d'Archéologie d'Alsace, 1949, p. 242-247. L. Blondel, Le temple de l'auditoire, ancienne église N.-D. la Neuve (à Genève), in Genava, n.s., V, 1957, p. 97-128.
(54) J. Hubert (Ouv. cité) note que la cathédrale s'élève très souvent " dans l'angle du rempart le plus proche du groupe des sanctuaires suburbains" et cite les exemples d'Angers, d'Arles, de Reims et de Tours. La remarque conviendrait également pour Vienne.

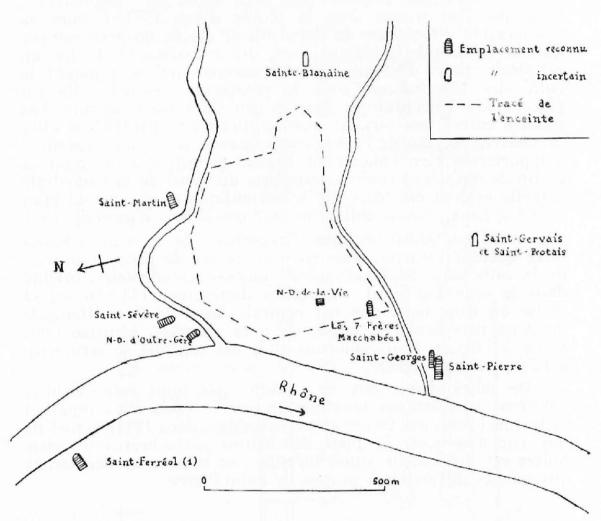


Fig. 11. - Les églises de Vienne

J. Valléry-Radot affirme que les trois chapelles du petit cloître qui flanquait la cathédrale actuelle au Nord et fut détruit au début du XIX° siècle, construites sous l'épiscopat de Jean de Bernin (1218-1266), "s'élevaient au même emplacement sinon sur les mêmes fondations" que le primitif groupe épiscopal (55) (Fig. 12). La chapelle Saint-Jean, au centre, aurait été celle que saint Avit rebâtit, car elle menaçait ruine (56). Selon Chorier, son premier titre était église du "Baptistère" titre que l'on trouve sous la plume d'Avit (57). Comme la restauration d'Avit date du début du vre siècle, on peut estimer que la cathédrale primitive avait été construite à la fin du Iv° siècle. C'est d'ailleurs à cette époque que se répandit le culte des Macchabées, sous le patronage desquels elle fut placée (58). L'archéologie fournit peu de renseignements. Les fouilles entreprises lors des restaurations de 1860-1862, si elles précisèrent le plan de l'église carolingienne dite "du Sauveur", n'apportèrent rien concernant l'église primitive si ce n'est la certitude que les derniers contreforts du Nord de la cathédrale actuelle avaient été bâtis sur le sol antique et que ce sol était coupé à trois niveaux différents par des débris d'incendie (59).

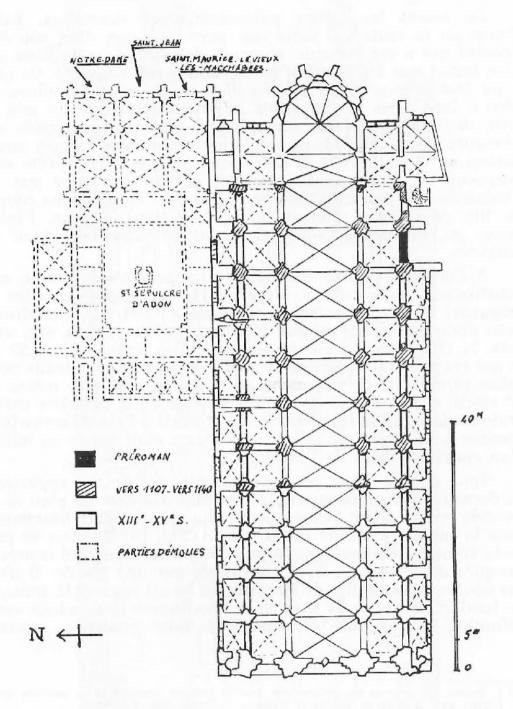
Ainsi, en admettant que l'hypothèse de J. Valléry-Radot offre quelque véracité, nous pouvons tenter de préciser le plan de la cathédrale du Bas-Empire : édifice rectangulaire, orienté dans le sens Est-Ouest, de petites dimensions (23 x 16 m) et divisé en trois nefs, une nef centrale large de 7 m, flanquée de deux nefs latérales larges de 6 m chacune. L'entrée était située à l'Ouest. Nous ignorons si la nef centrale se terminait. à l'Est, par une abside.

De telles déductions ne doivent pas nous faire oublier l'extrême fragilité des témoignages sur lesquels elles reposent et la conclusion est facilement énonçable : dans l'état actuel de nos connaissances, le plan des églises paléochrétiennes viennoises est mal connu, sinon inconnu; et nous nous heurterons aux mêmes difficultés à propos de Saint-Pierre.

p. 297 et s.

⁽⁵⁵⁾ Ouv. cité p. 298 et s. La construction des chapelles est mentionnée dans l'épitaphe de Jean de Bernin (A. 5, p. 365-369).
(56) Saint Avit évêque de Vienne en Gaule, 5 : "La sainte Eglise du Baptistère fut rapidement reconstruite depuis ses fondations" (M.G.h., a.a., VI, 2, p. 180) - L'homélie XVIII de saint-Avit est intitulée : Restauration du baptistère dans la cité de Vienne (Ibid., p. 126).
(57) Ouv. sité p. 297

⁽⁵⁷⁾ Ouv. cité, p. 227.
(58) H. Delehaye, Ouv. cité, p. 95. A Lyon, l'église construite par l'évêque Patient fut placée sous le vocable des Macchabées (H. Leclercq, in D.A.C.L., X, 1, 1931, col. 254)
(59) Résumé des découvertes in M Deshoulières, Ouv. cité, p. 95-96 et J. Valléry-Radot, Ouv. cité,



FJG. 12. — La cathédrale Saint-Maurice. Plan général (d'après J. Valléry-Radot, *Ouv. cité*, p. 299). Les trois chapelles au Nord-Est de l'actuelle cathédrale marquent peut-être l'emplacement de l'église primitive.

2. - Saint-Pierre (60).

De toutes les églises paléochrétiennes viennoises, Saint-Pierre est la seule qui nous soit parvenue, non dans son état primitif qui a été remanié au cours des siècles, mais dans son plan initial que les diverses restaurations ont conservé. Ce plan a pu être précisé grâce aux fouilles qui se sont déroulées, de 1860 à 1864, sous le dallage de l'Eglise (61) et qui ont mis au jour de très nombreux sarcophages, parfois superposés sur plusieurs rangs (Fig. 13) et vingt-quatre épitaphes, toutes postérieures au vº siècle (62). Il doit, cependant, être interprété avec beaucoup de prudence. Les fouilles ont ainsi montré que les fondations des murs latéraux et de l'abside, en moellons coupés de lits de briques, étaient de construction romaine, l'église ayant pu, elle-même, succéder à un monument profane ou religieux.

A l'origine, l'église Saint-Pierre se présentait comme une construction rectangulaire, large de 18,50 m (nous ignorons sa longueur), orientée Est-Ouest, terminée à l'Est par une abside. Sans doute l'intérieur était-il déjà divisé en trois nefs, car, sans cela, la charpente aurait dû franchir d'un seul coup 18,50 m. ce qui est peu vraisemblable. A quelle époque fut construite cette église primitive? certainement au ve siècle, peut-être même au Ive siècle, si l'on admet qu'elle fut le siège de la première cathédrale et que ce siège fut transféré au ve siècle à Saint-Maurice (63). Comme Saint-Gervais, l'église Saint-Pierre était située au milieu d'un cimetière, hors de l'enceinte.

Tout ce que nous pouvons ajouter, désormais, appartient au domaine des suppositions. J. Formigé a dressé un plan de la seconde église Saint-Pierre, construite par le duc Ansemond, dans la première moitié du vie siècle (Fig. 14). L'église se présente comme une basilique latine, composée d'une nef centrale, flanguée de deux bas-côtés et terminée par une abside. Il n'est pas douteux que l'église du Bas-Empire lui ait ressemblé, puisque les fondations des murs sont les mêmes. Après avoir admis cette définition (64), Emile Mâle, perdant toute prudence, assimile

⁽⁶⁰⁾ P. Bresse, Les origines du christianisme dans la province viennoise et la basilique Saint-Pierre - hors la porte de Vienne, in Vienna..., I, Vienne, 1923, p. 135-150.
(61) Cf. J. Formigé, Abbaye de Saint-Pierre, in 86° C.A.F., Valence et Montélimar, 1923 (Paris,

⁽⁶¹⁾ Cf. J. Formigé, Abbaye de Saint-Pierre, in 80° C.A.F., Valence et Montenmar, 1923 (Faris, 1925), p. 78.
(62) A. Allmer, Découverte de colonnes et de tombeaux antiques dans l'église Saint-Pierre à Vienne, Vienne, 1861. Inscriptions publiées in A. 1868 à 1891. De 1888 à 1893, au cours de différents travaux, dix-sept épitaphes, dont neuf du VI° siècle, ont été découvertes à proximité de Saint-Pierre (Epitaphes du VI° s. : E. 293, 297, 298, 299, 301, 302, 304, 308, 311 - Sans date : E. 313, 314, 315, 316, 319, 324, 326, 333).
(62) Cf. si destus.

⁽⁶³⁾ Cf. ci-dessus. (64) La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes, Paris, 1950, p. 157

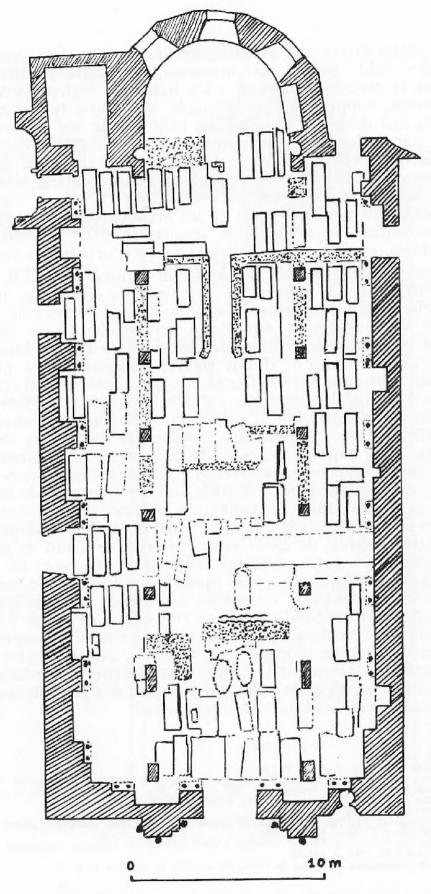


Fig. 13. — L'église Saint-Pierre - Plan des fouilles effectuées en 1860-1864 (d'après J. Formigé, 86° C.A.F., 1923)

l'église Saint-Pierre du Bas-Empire au groupe des basiliques orientales (65). Selon cet historien, plusieurs particularités attestent le caractère oriental : les bas-côtés étaient surmontés de tribunes, supprimées au x° siècle, en même temps que les colonnes qui devaient soutenir les murs de la nef étaient remplacées par de longues piles carrées, tribunes dont la disposition des fenêtres révèle l'existence. L'abside était encadrée de deux sacristies carrées; elle était éclairée par des fenêtres, alors qu'à Rome elle est presque toujours obscure; enfin sur les côtés. les fenêtres du premier étage et les arcades du rez-de-chaussée sont encadrées de colonnettes, inconnues dans les basiliques occidentales, et dont il faut aller chercher l'origine en Perse.

Sans vouloir mettre en doute la compétence d'E. Mâle, nous affirmons que toutes ces preuves d'orientalisme, loin de caractériser l'église primitive, s'appliquent aux édifices du Moyen Age qui se succédèrent du IX° au XII° siècles. Pour sa part, Formigé pense que les tribunes et les deux sacristies datent des travaux du IXº siècle et il fait figurer celles-ci sur le plan de l'église de cette époque (66). Quant aux trois fenêtres qui éclairent l'abside, Formigé les date du XIIe siècle. L'église médiévale de Saint-Pierre présente donc l'aspect d'une basilique orientale. De là à affirmer que l'église du Bas-Empire possédait déjà ce caractère, il n'y a qu'un pas qu'E. Mâle franchit allègrement (67). Certes, cette hypothèse repose sur des arguments non négligeables: nous possédons, à Vienne, des témoignages de la pénétration orientale dans la vallée du Rhône : deux épitaphes grecques d'Asiatiques (68). D'autre part, A. Audin a montré que l'église, très voisine, de Lyon avait été grecque avant de devenir latine (69). D'un autre côté, les colonnades plaquées de Saint-Pierre, que l'on rencontrera plus tard à Saint-Laurent de Grenoble ou à Germigny-les-Prés, trahissent l'influence de l'architecture romaine (70). Alors, basilique latine? basilique orientale? Seules des fouilles entreprises autour du cadre primitif permettraient peut-être de préciser l'origine, en révélant, par exemple, si les deux sacristies flanquant l'abside, caractéristique fondamentale des églises orientales, ne reposent pas sur des fondations antérieures au IXº siècle (71).

⁽⁶⁵⁾ IbId., p. 158 et s.
(66) J. Formigé, Ouv. cité, p. 85 et fig. p. 84.
(67) J. Hubert adopte la même attitude. Cf. La basilique de Martin le confesseur, in Revue d'Histoire de l'Eglise de France, 47, 1961. p. 217-218; et plus récemment : J. Hubert, J. Porcher et W.F. Volbach, L'Europe des invasions, Paris, 1967, p. 27.
(68) I.G., XIV, 2490 et 2492.
(69) Sur les origines de l'Eglise de Lyon, in L'Homme devant Dieu, Mélanges offerts au Père Henri de Lubac, I, Paris, 1963, p. 228.
(70) Sur Saint-Laurent, cf. R. Girard, Fouilles à Saint-Laurent de Grenoble, campagnes de 1960 à 1964, in B.A.C., 1964, p. 347-369.
(71) J. Lassus, Sanctuaires chrétiens de Syrie, Paris, 1947, p. 56 et s. et p. 92.

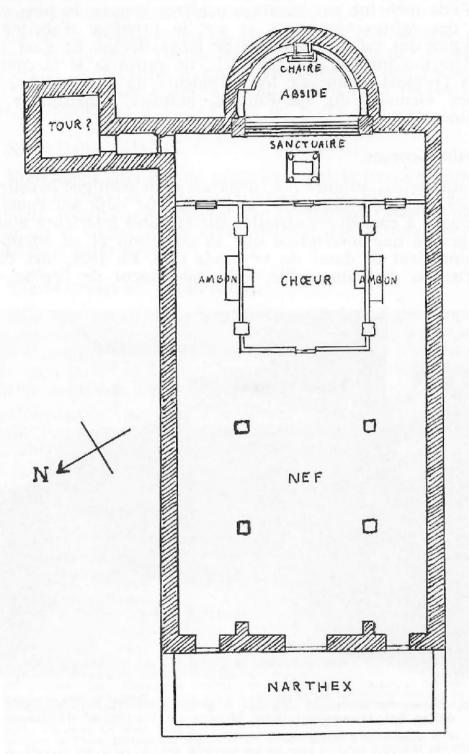


Fig. 14. — Plan de l'église Saint-Pierre au VI° siècle (d'après Formigé, 86° C.A.F., 1923, p. 81).

Si l'église Saint-Pierre perdit assez vite le titre de cathédrale, elle n'en fut pas moins considérée comme la plus vénérable des églises viennoises et eut le privilège d'abriter les sépultures des évêques pendant de longs siècles. Et c'est ainsi que, lors des fouilles du XIX^e siècle, on retrouva le sarcophage qui, à l'origine, contenait les ossements du plus célèbre des évêques viennois du Bas-Empire, Mamert, l'instituteur des Rogations (72).

3. - Saint-Georges.

Cette église, aujourd'hui disparue, était contiguë à celle de Saint-Pierre. On y découvrit, à une époque déjà ancienne, un sarcophage à cannelures strigiles sur la paroi intérieure duquel était gravée une inscription que sa concision et sa simplicité recommandent de dater du IV° siècle (73). En 1926, lors de la construction d'un immeuble, à l'emplacement de l'église, des

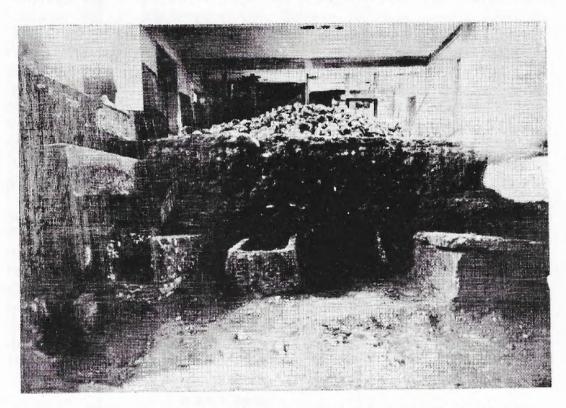


Fig. 15. — Sarcophages dégagés à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Georges (cliché Musées de Vienne, n° 1455).

⁽⁷²⁾ Gf. chap. V.(73) G.I.L., XII, 2110. Chorier la cite déjà dans ses Antiquités..., p. 316. Cf. chap. V.

sondages mirent au jour de nombreux sarcophages (fig. 15) et plusieurs épitaphes dont l'une est peut-être du ve siècle (74).

En vérité, l'église Saint-Georges ne peut être séparée de sa voisine, Saint-Pierre. Toutes les deux ont formé un groupe de cathédrales doubles, tel qu'on en rencontre un peu partout en Gaule, à Alba, à Aix, à Apt, à Fréjus, à Genève, à Trèves, ou en Italie, à Aquilée et à Saint-Pierre de Rome (75).

Notre-Dame-de-la-Vie.

Nous avons déjà évoqué, précédemment, la transformation du temple d'Auguste et de Livie en église, dont la nouvelle appellation fut Notre-Dame-de-la-Vie. Cet événement s'étant produit à la fin du ve siècle, il est vraisemblable que Vienne était déjà burgonde à cette époque.

Saint-Gervais et Saint-Protais.

Elle se trouvait dans le quartier actuel de Saint-Gervais et nous est connue par une seule mention épigraphique : l'épitaphe d'une Viennoise Foedula, morte vers le milieu du ve siècle après avoir reçu autrefois le baptême de la main de saint Martin et enterrée auprès de saint Gervais et de saint Protais (76).

Grégoire de Tours raconte que c'est saint Martin qui rapporta d'Italie les reliques des deux saints milanais (77). Il en confia sans doute une partie à l'évêque de Vienne qui fit alors élever une église en leur honneur. Au viie siècle, un monastère leur était aussi consacré (78).

Deux textes nous racontent la découverte des reliques des saints Gervais et Protais. Le premier a été écrit par Paulin, le biographe d'Ambroise; le second, plus intéressant, par Ambroise lui-même, auteur de la découverte.

Paulin, Vie d'Ambroise, 14: "A cette époque les saints martyrs Protais et Gervais se firent connaître à notre évêque. Ils étaient placés dans la

(78) Vie de saint Clair.

⁽⁷⁴⁾ E. 300 - Epitaphes du VI° s. : E. 303 et 306 - Sans date : E. 329. En 1887, avait été découverte une épitaphe du VI° s. : C.I.L., XII, 6034 d.
(75) Cf. J. Hubert, Les "Cathédrales doubles" et l'histoire de la liturgie, in Atti del I° congr. intern. di studi longobardi, Spoleto, 1951, p. 167-176 et Les cathédrales doubles de la Gaule, in Genava, 11, 1963, p. 105-125. Voir aussi P.A. Février, Le développement urbain en Provence..., p. 55-57.
(76) C.I.L., XII, 2116. Cf. chap. V et X.
(77) Grégolre de Tours, Histoire des Francs, X, 31, 5. Le transfert s'est effectué après le concile de Rome en 386. C'est peut-être Ambroise qui est venu à Vienne distribuer des reliques des deux saints, comme le suppose Jullian, Histoire de la Gaule, t. VII, p. 263, note 4. Selon J.R. Palanque, Ambroise se serait rendu de Milan à Trèves, par le Dauphiné, en 386 (Saint Ambroise et l'empire romain, Paris, 1933, p. 172, n 182). Cf. ci-dessous, le bas-relief de la translation des reliques.
(78) Vie de saint Clair.

basilique où se trouvent aujourd'hui les corps des saints Nabor et Felix. Ces saints martyrs attiraient un grand concours de fidèles; des martyrs Gervais et Protais, on ignorait les noms comme aussi la sépulture, et l'on marchait sur leurs tombeaux pour s'approcher des barrières qui protégeaient ceux des saints martyrs Nabor et Felix".

Ambroise, Lettre XXII, 1 (à Marcelline): "Sache donc que nous avons trouvé de saints martyrs. Comme je dédiais une basilique, une partie de la foule m'interpella pour me dire: Dédie-la comme la basilique romaine. Je répondis: Je le ferai si je trouve des reliques de martyrs".

2: ... "Je fis ouvrir la terre à l'endroit qui est devant la balustrade des saints Felix et Nabor. Je trouvai des signes convenables et ayant fait appel à ceux sur qui je devais imposer les mains, les saints martyrs commencèrent à paraître de cette façon : alors que nous gardions le silence, on découvrit une urne et on la renversa sur l'emplacement sacré de leur tombeau. Nous trouvâmes deux hommes d'une grandeur prodigieuse, tels qu'ils étaient dans l'ancien temps. Tous leurs ossements étaient entiers ; il y avait beaucoup de sang ".

Les reliques furent provisoirement déposées dans la basilique de Fauste. Le lendemain on les transféra à la basilique ambrosienne.

Les conditions de la découverte n'ont pas manqué de paraître suspectes aux historiens modernes. H. Delehaye écrit que "l'enthousiasme l'emporta sur l'observation minutieuse" (79); O. Seeck conclut à une habile mise en scène de la part d'Ambroise pour impressionner les Ariens (80). Il ne semble pas que le problème se soit posé aux Anciens qui attribuaient cette découverte à une révélation (saint Augustin, La cité de Dieu, XXII, 8 — Paulin de Nole, Lettre XXXII, 17). Cependant la hâte avec laquelle on donna aux deux corps les noms de Gervais et Protais qui, aux dires du biographe d'Ambroise, étaient inconnus, doit nous inciter à une grand prudence, même si on ne peut soupçonner la droiture de l'évêque de Milan.

Confirmation fut apportée à l'existence d'une église dédiée à saint Gervais et à saint Protais par la découverte, en 1853, au moment des travaux pour l'établissement de la voie et de la gare du chemin de fer, du cimetière qui jouxtait l'église. Abandonné depuis le viii siècle, le cimetière révéla une centaine de tombes, superposées en deux ou trois rangs et orientées généralement Est-Ouest : quarante-deux tombes pour la tranchée supérieure, vingt pour la tranchée moyenne, vingt-trois pour la tranchée inférieure, située à un mètre au-dessous de la première. L'espace fouillé avait une superficie de 2.500 mètres carrés. Toutes ces tombes étaient constituées d'un assemblage

⁽⁷⁹⁾ Les origines du culte des martyrs, Bruxelles, 1933, p. 77-78.
(80) Geschichte des Untergangs der antiken Welt, t. III, Berlin, 1909, p. 24.

de "débris romains": inscriptions, dalles moulurées, fragments de bas-reliefs, cippes, piédestaux, blocs remployés et creusés en forme de sarcophages. Quelques-unes "renfermaient encore des cadavres entiers" (81). Malheureusement, dans la précipitation des travaux, toutes les inscriptions ne purent être recueillies; un certain nombre fut brisé et jeté au remblai, avant que lecture soit faite. Vingt-et-une furent sauvées et se partagent entre le v° et le vr° siècles (82).

La découverte de ce cimetière témoigne de l'importance qu'attachaient les premiers chrétiens à s'associer après leur mort aux martyrs ct aux saints, et à se placer pour ainsi dire sous leur sauvegarde. Détruite au VIIIe siècle par les Sarrasins, l'église de Saint-Gervais et de Saint-Protais ne fut pas relevée.

Sainte-Blandine.

Elle est mentionnée par Charvet qui écrit : "Les Fidèles ne tardèrent pas à élever en son honneur (sainte Blandine) une église sur le Mont Quirinal, à qui elle fit perdre son nom pour lui donner le sien. Dans la suite des temps, on y joignit un monastère de veuves..." (83).

Comme le martyre de sainte Blandine remonte au IIe siècle, nous pouvons penser que les fidèles n'ont pas attendu plusieurs siècles pour l'honorer. Mais, de la part de Charvet et de la nôtre, c'est pure conjecture.

Quant au monastère, confirmation nous est donnée de son existence au VII^e siècle (84).

7. - Saint-Romain.

Un ancien terrier de l'archevêché de Vienne mentionne l'existence de cette église dans la première moitié du ve siècle, à l'époque de l'épiscopat de saint Paschase, qui fit transporter là les corps de trois martyrs viennois restés jusqu'ici sans sépulture, Sévérin, Exsupère et Félicien, si l'on se fie à la légende (85).

⁽⁸¹⁾ Description des fouilles par de Terrebasse (A.5, p. 21-22) et plan in Allmer, Atlas, pl. 45 bis, 5; dom Leclercq, s.v. Cimetière, in D.A.C.L., t. III, Paris, 1914, col. 1659-1660, fig. 2945.
(82) Recensement in A. 1846 à 1866 (Cf. chap. V). En 1891, une autre épitaphe fut découverte dans la cave d'une maison, non loin de l'emplacement du cimetière Saint-Gervais (E. 321).
(83) Histoire de la Sainte Eglise de Vienne, Lyon, 1761, p. 29.
(84) Vie de saint Clair. L'église de Sainte-Blandine, reconstruite au IX° siècle, fut rasée en 1562. Il n'en subsiste aucune trace et l'on ignore tout de son emplacement.
(85) Sur le crédit qu'on peut apporter à cette légende, cf. chap. VIII.

Charte de l'église Saint-Maurice de Vienne, fol. 52 : "Le seigneur archevêque (décide de les transporter) hors la porte de Saint-Martin, jusqu'à Pont-Evêque, puis jusqu'à l'église de Saint-Romain au-delà de Pont-Evêque".

Adon cite aussi l'église à la fin du IXe siècle :

Vie de saint Theudère abbé de Vienne (in Migne, P.L., t. 123, col. 448, 11) : "Il (saint Theudère) parvint dans les faubourgs de la ville, près de l'église du martyr saint Romain, au lieu-dit Brennier, et là se reposa un peu".

Cette église semble avoir été construite, peut-être sous saint Paschase, en l'honneur de saint Romain qui subit le martyre, à Antioche, en 303. Elle fut ruinée par les protestants en 1562, mais deux siècles plus tard, du temps de Charvet, il en subsistait encore quelques vestiges (86).

8. - Saint-Martin.

La Vie de saint Clair cite un monastère de Saint-Martin. Les historiens viennois, sans beaucoup de preuves, en ont conclu qu'il existait aussi une église élevée par l'évêque saint Nizier (ou Nicetas) en l'honneur de saint Martin.

Chorier: "Saint Nizier évêque de Vienne la fit premièrement bâtir pour servir de mausolée à saint Martin, l'un de ses prédécesseurs. Il la lui consacra et non à saint Martin, évêque de Tours, comme on le croit communément" (87).

Les historiens contemporains sont d'un avis différent et pensent qu'il s'agit en fait de saint Martin de Tours. A. Grospellier note que l'église de Vienne n'a jamais décerné à son évêque saint Martin la qualification de martyr et qu'à l'époque où l'on fait vivre saint Nizier, c'est-à-dire à la fin du Ive siècle - en réalité au milieu du ve siècle - le culte liturgique des confesseurs ne s'étant pas encore répandu, on ne consacrait pas d'église sous leur vocable; la première exception à cette règle de l'Antiquité a été faite précisément en faveur de saint Martin de Tours, que l'église honora de tous temps à l'égal d'un martyr (88).

Les origines de l'église Saint-Martin sont donc incertaines. Le seul indice d'ancienneté qu'on pourrait lui rapporter est une épitaphe datée de 495 après J.-C. et découverte en 1863

⁽⁸⁶⁾ Charvet, Ouv. cité, p. 48.
(87) Ouv. cité, p. 481. Charvet (p. 53) et Collombet (Histoire de la sainte Eglise de Vienne..., I, Lyon, 1847, p. 52) tiennent le même langage.
(88) Mélanges d'hagiographie dauphinoise, p. 78. Avis semblable de P. Cavard, Vienne la Sainte, p. 168-170.

dans le même quartier (89). Quant à l'église actuelle, construite en 1844, elle n'a conservé, de l'église primitive, que l'emplacement.

9. - Saint-Sévère (90).

Avec Saint-Pierre, l'église de Saint-Sévère est la seule dont nous connaissions le plan (Fig. 16). Elle fut bâtie au ve siècle par le prêtre Sévère et placée alors sous l'invocation de saint Etienne, nom qu'elle devait perdre, ensuite, au profit de celui de son fondateur.

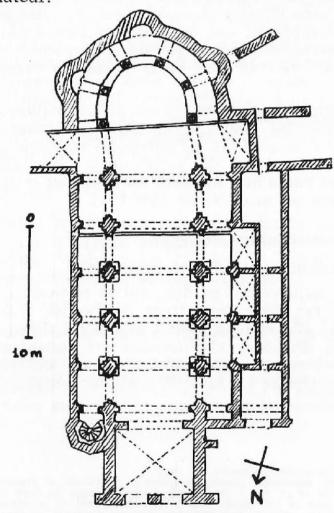


Fig. 16. — Plan de l'église de Saint-Sévère (d'après Rey et Vietty, Monuments romains et gothiques de Vienne en France, 3° partie, pl. VIII, fig. 1).

 ^[89] A. 1778.
 [90] Delorme, Eglise de Saint-Sévère, in Revue de Vienne, III, 1839, p. 270-281; P. Cavard, La collégiale de Saint-Sévère, III - L'église de Saint-Sévère, in Bulletin paroissial de Saint-Maurice de Vienne, Vienne, 1952, p. 171-175. Cf. J. Formigé, Autres édifices du Moyen Age, in 86° C.A.F...., p. 120-121.

Adon, Chronique, 6 (in Migne, P.L., t. 123, col. 103): "A cette époque, Sévère, prêtre originaire de l'Inde, très célèbre par ses miracles, ayant détruit le temple des idoles où les païens dans leur égarement rendaient le culte le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de Vienne à consegue une église en l'homeur de proposition de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de Vienne à consegue une église en l'homeur de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait, devant une porte de l'independent le plus insensé à cent dieux, s'apprêtait le plus insensé à l'independent le plus insensé à l'independent le plus insensé à l'independent le plus insensé Vienne, à consacrer une église en l'honneur du premier martyr, le bien-heureux Etienne" (91).

Longue de 44 m, pour une largeur de 16 m, l'église se composait d'un atrium, d'une nef flanquée de bas-côtés, d'un transept et d'une abside entourée d'un déambulatoire sur lequel ouvraient trois chapelles rayonnantes. Certes le plan que nous ont donné Rey et Vietty est plus récent; l'église représentée par cux était sans doute celle qui fut reconstruite au XII° siècle, mais elle en remplaçait une ou plusieurs autres plus anciennes, de plan identique, comme le prouve la présence, dans le soubassement, de pierres de taille romaines reposant sur le rocher (92).

Sept inscriptions chrétiennes ont été recueillies dans l'église Saint-Sévère ou dans le cimetière attenant. Quatre se rapportent au ve siècle (93), les autres au vie siècle (94). L'église existait encore au début du xvIIIe siècle (95); elle fut abandonnée ensuite parce que tombant en ruines et ce qui subsistait fut détruit dans un incendie en 1836 (96).

10. - Notre-Dame-d'outre-Gère (97).

Elle est connue par trois inscriptions:

 L'une, aujourd'hui perdue, qui se trouvait autrefois, aux dires de Chorier, dans le dallage de l'église, "au-devant du grand autel où elle sert de pavé", et qui est datée du consulat d'Opilion (98). Or deux Opilion ont été consuls d'Occident; l'un, Flavius Venantius Rufius Opilio, en 453 (99); l'autre, Flavius Rufius Opilio, en 524 (100). Allmer pense qu'il s'agit du

(100) Ibid., p. 98.

⁽⁹¹⁾ Sur l'origine géographique de Sévère, cf. chap. V.
(92) Cf. Rey et Vietty, Monuments romains et gothiques de Vienne en France, Paris, 1820-1831, 3° partie, p. 67-68 et pl. III, 1 (la gravure montre "l'angle du Nord de l'église et son retour sur une face de dix mètres", avec le soubassement et la naissance de la voûte. Ces vestiges, encore visibles, sont encastrés dans un immeuble, 5, place Saint-Sévère).
(93) A. 1765, 1843, 1845 - E. 294. Ch. chap. V.
(94) A. 1783, 1823, 1844.
(95) De Chaurié, Le Lièvre et de Maupertuis, Traité de l'antiquité des principales églises de Vienne, Vienne, 1716, p. 6.
(96) Mermet, Histoire de la ville de Vienne, t. II, Lyon, 1833, p. 99; Savigné, Guide historique de la ville de Vienne pour l'année 1875, Vienne, 1875, p. 98.
(97) P. Bresse, L'église Notre-Dame-d'outre-Gère, in Vienna, Mélanges d'archéologie et d'histoire viennoise..., I, Vienne, 1923, p. 89-97.
(98) Chorier, Ouv. cité, p. 55. A. 1795. Cf. chap. V.
(99) A. Degrassi, I Fasti consolari dell'impero romano, Rome, 1952, p. 91.
(100) Ibid., p. 98.

second car la formule hic requiescit bonae memoriae n'est pas employée en Gaule avant 488 (101).

- La seconde, datée de 551 ou 566 (postconsulats de Basile), se trouvait à proximité de la précédente. Elle aussi est perdue (102).
- La troisième, datée de 502 (consulat de Flavius Avienus Junior), a été découverte en 1926 "dans l'église" (103).

L'église d'outre-Gère était donc construite au début du vre siècle. Le fut-elle plus tôt ? Nous l'ignorons. Nous pouvons seulement affirmer que sa construction est postérieure à la transformation en église du temple d'Auguste et de Livie (104).

La description des vestiges (XIIe siècle?) qu'en donne P. Bresse, peu avant leur disparition, fait apparaître un édifice de petites dimensions, à trois nefs se terminant chacune par une abside (105). La nef septentrionale, dont l'auteur pense qu'elle représente peut-être l'église primitive, avait 15 m de longueur pour 5,50 m de largeur, l'abside correspondante, voûtée en cul-de-four, 3,70 m de rayon.

11. - Saint-Ferréol.

Deux églises furent successivement élevées au Bas-Empire en l'honneur de ce tribun emprisonné au début du Ive siècle pour n'avoir pas voulu, selon la légende, sacrifier aux dieux païens et massacré lors de sa fuite (105 bis).

Grégoire de Tours, Les vertus de saint Julien, 2 (in M.G.h., s.r.m., I, p. 564-565) : "La basilique du saint martyr Ferréol avait été anciennement bâtie sur le rivage même du Rhône. Mais par la suite, la violence des eaux ayant déjà fait écrouler le portique qui la précédait de ce côté-là, elle paraissait menacée d'une ruine si prochaine que saint Mamert, alors évêque de Vienne, résolut d'y pourvoir en la remplaçant par une autre église d'une architecture élégante et religieusement construite sur le même plan, dans laquelle il désirait transférer le corps du saint martyr".

⁽¹⁰¹⁾ A. 1794.
(102) Chorier, Ouv. cité, p. 55 - Le B. 406 - A. 1821 - C.I.L., XII, 2090 - D. 1432 - W. 52.
(103) E. 296. Cf. chap. V
(104) Cf. ci-dessus.
(105) P. Bresse, Ouv. cité, p. 95. L'église Notre-Dame-d'Outre-Gère fut vendue au début de la Révolution. Ses restes servirent, pendant longtemps, de remise et d'écurie à l'hôtel de la Table-Ronde (Savigné, Ouv. cité, p. 95). Ils furent rasés lors de la construction de la piscine de la Caisse d'Epargne.
(105 bis) Cf. chap. VIII.

Dans la nouvelle église, Mamert fit inscrire ces deux vers :

Ce sanctuaire renferme deux héros du Christ : La tête de Julien et le corps de Ferréol (106).

La première église avait été construite sur la rive droite du Rhône (commune de Saint-Romain-en-Gal), le long du fleuve, vraisemblablement sur le lieu où l'on croyait que saint Ferréol avait subi le martyre. On peut encore voir le bas du mur du chevet, en appareil romain, avec alternance de chaînages de briques, près du chemin de la plaine (107). L'emplacement choisi pour la seconde, construite vers 470 (108), était éloigné du fleuve, mais sur la même rive. Il nous est inconnu. Un peu plus tard fut adjoint à l'église un monastère que l'auteur de la Vie de saint Clair range au nombre des monastères griniens (109).

B. — LES MONASTERES

Nous possédons sur les monastères viennois un texte fondamental. C'est la vie de saint Clair, abbé de Saint-Marcel au vii° siècle, rédigée par un auteur anonyme environ deux cent cinquante ans après sa mort (110). Malheureusement ce texte qui énumère dix monastères à Vienne, sans compter les monastères griniens de la rive droite du Rhône et le monastère de Sainte-Colombe, décrit une époque postérieure de deux siècles à la date extrême que nous avons choisie comme terme à notre étude et il est difficile de déterminer les monastères qui existaient déjà au Bas-Empire. Dans les pages précédentes, nous en avons mentionné cinq, sans préciser la date de leur fondation (111). Nous limiterons ici notre choix à deux nouveaux, pour lesquels nous avons plus de certitude, sans pouvoir cependant affirmer qu'ils ont été créés avant 468.

⁽¹⁰⁶⁾ Grégoire de Tours, Ibid. Selon la légende, Julien était un soldat chrétien qui s'enfuit de Vienne pour échapper à la persécution. Réfugié à Brioude, il s'offrit à la mort en 304. Il y reçut la sépulture, sauf sa tête qui fut rapportée à Vienne et inhumée dans l'église de Saint-Ferréol.
(107) C'est sur le même emplacement que fut construite, plus tard, l'église Saint-Jean.
(108) Cf. Sidoine Apollinaire, Lettre VII, 1, 7 (à Mamert).
(109) Cf. ci-dessous. Longnon situe, sans preuve, le monastère de Saint-Ferréol (donc l'église aussi) sur la "hauteur" qui domine Sainte-Colombe, c'est-à-dire sur le rebord du Massif Central (Géographie de la Gaule au VI° s., p. 424-425).

La seconde église, détruite au VIII° s., fut reconstruite sur la rive gauche du Rhône, à Vienne, dans l'angle Sud-Ouest de la place du même nom. Vendue comme bien national, à la Révolution, elle a disparu, sauf la crypte qui sert actuellement de cave au Café du Centre, 4, place Saint-Ferréol.
(110) Cf. Cavard, Saint Clair et les monastères de Vienne, in Bulletin paroissial..., 1939, p. 103-106, 115-118, 130-133, 155-157.
(111) Sainte-Blandine, Saint-Ferréol, Saint-Gervais et Saint-Protais, Saint-Martin et Saint-Pierre.

⁽¹¹¹⁾ Sainte-Blandine, Saint-Ferréol, Saint-Gervais et Saint-Protais, Saint-Martin et Saint-Pierre.

Auparavant, il nous a paru utile de reproduire le passage de la Vie de saint Clair qui décrit l'intensité de la vie religieuse, à Vienne, au VII° siècle.

Vie de saint Clair abbé de Vienne, II - Les monastères de Vienne : "En ce temps-là, un homme zélé et agréable à Dieu, appelé Cadolde, gouvernait l'Eglise de Vienne. Il avait en cette qualité à diriger beaucoup de monastères, tant d'hommes que de femmes qui faisaient profession de vivre sous une sainte règle. Voici quels étaient, dans la ville et hors des murs, les principaux d'entre eux. D'abord les monastères griniens, que les saints évêques de Vienne avaient fondés, et dont le plus considérable gardait les reliques vénérées du bienheureux martyr Ferréol. Outre les trente religieuses de la sainte vierge Colombe, ce groupe comprenait en tout quatre cents moines. Ensuite, au midi de la ville, le monastère de Saint-Pierre renfermait environ cinq cent moines; le vénérable monument des saints Gervais et Protais, cinquante; le monastère de Saint-Jean Baptiste, aussi cinquante, de même que celui du martyr saint Vincent. A Saint-Marcel, il y en avait trente; et vingt-cinq religieuses à Sainte-Blandine; cent à Saint-André dans les murs et encore cent à l'autre Saint-André. A Saint-Nizier, qui fut un glorieux évêque de Vienne, on en comptait quarante et à Saint-Martin, cent cinquante. Tous vivaient dans une stricte discipline, unis sous les ordres (de l'évêque).

De plus, dans la cathédrale consacrée aux saints Martyrs, un très nombreux clergé menait en commun la vie apostolique et se partageait en turmes pour célébrer l'office. Saint-Sévère avait également un vénérable collège de clercs. Enfin les autres saints lieux réguliers, placés sous l'autorité de l'évêque, s'élevaient à soixante environ dans le diocèse de Vienne. Ainsi en ce temps-là pour la gloire de Dieu tout-puissant, l'Eglise de Vienne était florissante".

Nous ne pouvons qu'être confondus devant le nombre de monastères en activité au VII° siècle, où vivaient quelque mille cinq cents moines et moniales. Sans être aussi florissant, le v° siècle a vu, sans doute, se construire au moins deux monastères.

1. - Saint-Marcel.

Vers 1675, était découverte une épitaphe, dans le quartier de Saint-André-le-Haut (112). Elle est datée de la fin du v° siècle (491 ap. 7.-C.) et mentionne un certain Severianus qui a embrassé la vie monastique. P. Cavard a remarqué que le seul monastère d'hommes, à l'époque, dans ce quartier de la ville, était Saint-Marcel et qu'il paraissait normal de lui restituer une inscription qui l'authentifie (113).

⁽¹¹²⁾ A. 1774. Cf. chap. V.
[113] Saint Clair et les monastères de Vienne..., p. 106. Le monastère de Saint-André-le-Haut, fondé au début du VIe siècle (Adon, Chronique, 6, in Migne, P.L., t. 123, col. 111) était occupé par des religieuses.

Saint-Nizier.

Identifié lui aussi par une inscription, mais du vi siècle, découverte vers 1652, dans une église située sur le côteau de Saint-Just (114). Chorier, qui rapporte le fait, écrit : "Je crois que c'est ici où fut dressé, à l'honneur de saint Nizier, archevêque de Vienne, sous les empereurs Gratien et Théodose, l'un des célèbres monastères..." (115).

Compte tenu de l'erreur de date relative à l'épiscopat de saint Nizier qui, en fait, a dirigé l'église de Vienne au milieu du v' siècle (116), si l'on estime, avec Chorier, que le monastère dédié en l'honneur du saint évêque a été construit de son vivant, on peut alors le ranger au nombre des édifices du Bas-Empire.

3. - Le problème des monastères Griniens.

Nous sommes mal renseignés sur ces monastères. La vie de saint Clair nous apprend qu'ils furent fondés par les évêgues de Vienne, à une date que nous ignorons. Ils étaient situés sur la rive droite du Rhône, vraisemblablement sur le territoire de la commune de Sainte-Colombe (117). Sidoine Apollinaire avait en égale estime leurs statuts et ceux de Lérins :

Lettre VII, 17 (in M.G.h., a.a., VIII, p. 124): "Hâte-toi de relever, suivant les statuts des Pères de Lérins et de Grigny, la règle chancelante de ces frères abandonnés".

La Vie des abbés d'Agaune, I, 5 (in M. Besson, Monasterium Acaunense. Etudes critiques sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice-en-Valais, Fribourg, 1913, p. 157), cite trois abbés griniens, contemporains, Ursole, Juste et Hymnemode, ce qui prouve qu'il existait au moins trois couvents.

Selon ce même document (I, 6), Hymnemode et de nombreux religieux quittèrent, en 515, les monastères de Grigny et allèrent finir leurs jours au monastère de Saint-Maurice, dont Hymnemode fut le premier abbé. Leur départ provoqua certainement une désorganisation et c'est vraisemblablement pour y remédier que l'évêque de Vienne Avit dut séjourner plusieurs jours dans les monastères de Grigny.

⁽¹¹⁴⁾ A. 1827. Une seconde inscription du VIª siècle, trouvée dans une vigne située sur le côteau de Saint-Just, pourrait peut-être aussi se rapporter à Saint-Nizier (A. 1824).
(115) Chorier, Ouv. cité, p. 430.
(116) Cf. Chap. IX.
(117) Cf. Longnon, Ouv. cité, p. 424-425.

Avit, Lettre LXXIIII (in M.G.h., a.a., VI, 2, p. 91): "Me consacrant, pendant un temps assez long, aux monastères griniens, je fus absent de ma résidence de Vienne" (Date : 513-516).

L'un de ces monastères possédait-il, comme l'affirme la vie de saint Clair, les reliques de saint Ferréol ? il n'y a aucune raison de le nier. Dans ce cas, le monastère dut être construit près de la seconde église dédiée au saint viennois - puisque c'est celle-ci qui accueillit les reliques (119) — entre 470, date de construction de l'église et 513-516, date du séjour d'Avit.

C. - L'emplacement des églises viennoises.

Le plan de situation des églises viennoises que nous avons dressé (Fig. 11) montre qu'à l'exception de l'église des Sept frères Macchabées et de l'ancien temple d'Auguste et de Livie, tous les autres édifices ont été érigés hors du rempart. Nous voudrions ici tenter d'élucider les raisons qui ont présidé à ce choix. Nous en avons dénombré quatre :

- L'exiguité de l'espace compris à l'intérieur de l'enceinte. La superficie protégée ne dépassait pas, en effet, 36 hectares et l'on peut supposer qu'elle était entièrement construite au moment de l'édification de la seconde enceinte. Il ne restait donc aucun vide pour de nouvelles constructions.
- La présence de cimetières à proximité des églises. Or la loi relègue ceux-là hors de l'enceinte. D'ailleurs ces cimetières suburbains, placés au v° siècle sous la protection des reliques de martyrs, n'ont fait que succéder aux lieux de sépulture établis, aux II° et III° siècles, le long des routes (120). Mais nous connaissons des exceptions. A Hippone, saint Augustin, lorsqu'il mourut en 430, fut enterré dans la basilique de la Paix édifiée au cœur même de la ville, en plein quartier résidentiel (121). Il fut peut-être le premier, mais l'exemple fut suivi.
- L'hostilité de l'aristocratie gallo-romaine païenne (122). C'est ainsi qu'à Carthage, G. Ch. Picard constate que "la colonie

⁽¹¹⁹⁾ Cf. ci-dessus.
(120) F. Benoît, Les cimetières suburbains d'Arles dans l'Antiquité chrétienne, in Studi di Archeologia cristiana, XI, Paris - Rome, 1935 - J. Lestocquoy, Le paysage urbain en Gaule au IX* s., in Annales (Economies, Sociétés, Civilisations), VIII, 1953, p. 159-172.
(121) E. Marec, Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin, Paris, 1958, p. 51.
(122) Cf. chap, V.

augustéenne demeure jusqu'à la conquête vandale réfractaire à la pénétration chrétienne cantonnée en banlieue" (123).

— Enfin le rôle de protection conféré aux basiliques. Dans l'homélie XXIV (in M.G.h., a.a., VI, 2, p. 145), Avit déclare :

"A la vérité, les puissances de notre siècle ont reconnu ce qui est de leur temps efficace. Grâce à elles, cette ville est davantage défendue, et invinciblement, nous pouvons l'espérer à juste titre, par des basiliques que par des remparts".

C. Perrat et A. Audin ont démontré que la ville citée par Avit était Lyon et qu'en effet, les quatre grandes basiliques suburbaines de Lyon s'élevaient aux quatre principales sorties de la ville (124). Il est hors de doute qu'au moment où il rédigeait son homélie, Avit pensait aussi à la cité de Vienne dont il était évêque et confiait aux églises de Saint-Gervais et Saint-Protais, de Saint-Pierre et de Saint-Sévère une mission identique.

Si l'on compare, à Vienne, la cité du Haut-Empire et celle du Bas-Empire, on ne peut s'empêcher de constater que la seconde a gagné en dignité ce qu'elle a perdu en éclat. Du 1er au IIIe siècle, Vienne n'est qu'une colonie romaine, la Colonia Iulia Augusta Florentia Vienna mais une colonie qui possède de magnifiques monuments au point de mériter de l'empereur Claude les qualificatifs de ornatissima, "la très belle" et de ualentissima, "la très puissante" (125). Après 275, la cité devient métropole de province, capitale de diocèse, mais elle s'enferme dans une enceinte réduite et n'a plus de grand ensemble architectural, excepté peut-être le palais impérial dont nous ignorons tout. La diminution de la superficie est sans doute responsable de cet état de choses. Nous avons signalé qu'à la même époque Trèves a une enceinte de 6500 m et de magnifiques monuments. Tout ne peut s'expliquer cependant par cette seule constatation, car Arles, enfermée dans une muraille longue de 1800-1900 m,

(125) Discours de l'empereur Claude reproduit dans la Table Claudienne de Lyon.

⁽¹²³⁾ G.C. Picard, La Carthage de saint Augustin, Paris, 1965, p. 28. L'auteur revient sur cette question p. 209 et 210.
(124) C. Perrat et A. Audin, Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi homilia dicta, in dedicatione superioris basilicae, in Studi in onore di Aristide Calderini e Roberto Paribeni, t. II, Milan, 1957, p. 439-448.
(126) Discours de L'amparaux Claude reproduit dens la Table Claudicana de Luca.

n'en a pas moins fait construire de magnifiques thermes. Il y a donc un problème que ni l'histoire ni l'archéologie ne peuvent résoudre. Cependant, cette pauvreté en monuments profanes est en partic compensée par la richesse en églises qui témoigne que Vienne est aussi une des grandes métropoles religieuses de la Gaule (126).

⁽¹²⁶⁾ Dénombrement des établissements religieux dans quelques grandes villes de Gaule - Lyon : sept églises et deux ou trois monastères au V° s. (A. Coville, Recherches sur l'histoire de Lyon du V° au IX° s., Paris, 1928, p. 441-469 et 507-523); Paris : neuf établissements religieux au VI° s. (dom Leclercq, s.v. Paris, in D.A.C.L., t. 13-II, 1937, col. 1872 et s.); Reims : quinze églises et deux monastères construits antérieurement au VI° s. (M. Hollande, Essai sur la topographie de Reims, Reims, s.d., p. 7-8). En revanche, Marseille et Toulouse n'ont chacune que trois églises.

